

Le chemin du souvenir

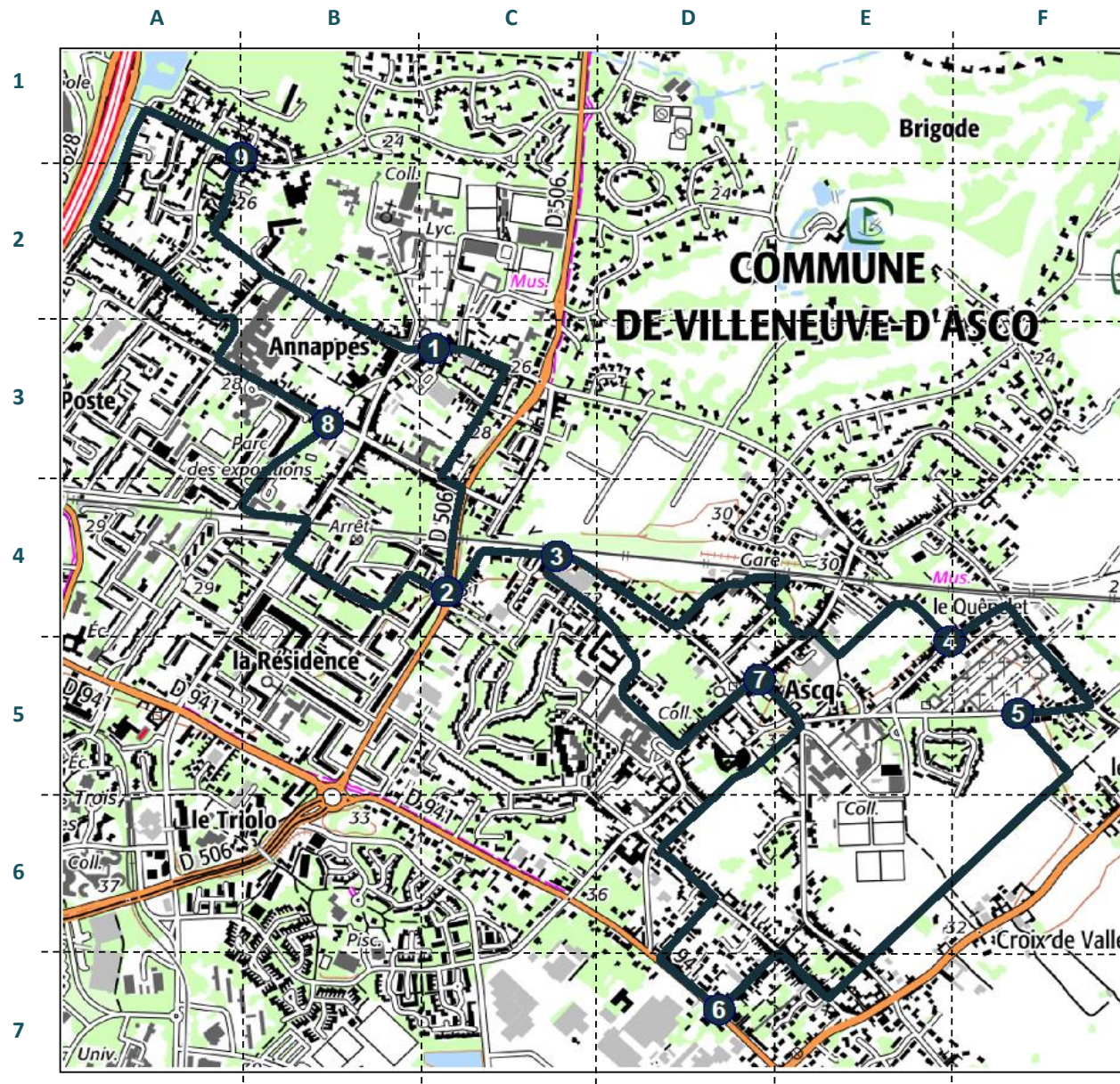
(9 Km 100 - 3 h 00)

Départ : place de la république VILLENEUVE-D'ASCQ

1. Dos à l'église, partez à gauche. Passez la villa Gabrielle (musée du Terroir sur votre gauche) puis prenez à droite la ruelle de l'Hospice. A son extrémité, tournez à gauche puis tournez à droite avant le pont. Passez sous la voie de chemin de fer.
2. Aux feux, traversez et prenez à gauche la rue Bouderiez.
3. Puis la rue du Docteur-Roux avec son château du XIXe s. et sa bourloire. Engagez-vous à gauche rue Galliéni, passez devant la gare d'Ascq et suivez sur 80 m la rue des Martyrs. Virez à droite sur une petite ruelle (sentier de la Gare) puis à gauche sur le sentier du Tap-Autour. Prenez ensuite à gauche la rue Gaston-Baratte, puis de suite à droite, le sentier Pinson. A la fourche, bifurquez à gauche et débouchez sur la rue Mangin.
4. Rejoignez à gauche le musée du Souvenir et continuez à droite rue Kléber, puis de nouveau à droite rue de l'Abbé-Lemire.
5. Après les habitations, virez à gauche sur le sentier du Coeur-joyeux qui chemine à travers champs puis tout droit sur le sentier Halles qui débouche sur une rue (rue J-B Lebas) à prendre à droite. Tournez à gauche rue Rousseau.
6. Empruntez à droite la rue des Fusillés puis un peu plus loin à droite, la ruelle Sabin. Retrouvez la rue Jean Baptiste Lebas que vous prenez à gauche sur 150 m puis suivez à droite le sentier Havez. A son extrémité, rejoignez à gauche la mairie annexe.
7. Tournez à gauche, rue du Général de Gaulle et ensuite la rue Gaston Baratte. Passez devant l'église. Par la rue du Chemin Vert à droite vous regagnez le point 3. Suivez à gauche la rue du Docteur Roux. Puis rejoignez le point 2. Traversez et suivez en face la rue des Merisiers et, à gauche dans le virage, le chemin gravillonné qui contourne le square pour déboucher à nouveau rue des Merisiers. Partez alors à gauche puis prenez à droite la rue de la Station. Après la voie ferrée, tournez à gauche sur le chemin du Rail puis à droite sur la rue Corneille qui longe

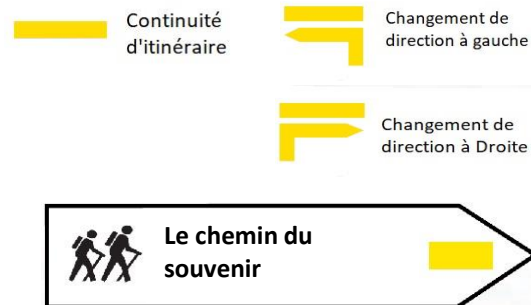
les immeubles.

8. Virez à gauche rue de Lille jusqu'au croisement avec la rue du Petit Boulevard, très arborée, que vous prenez à droite. Prenez la rue de la Liberté à gauche. A son extrémité, poursuivez à droite rue Anne Joseph du Bourg puis avenue du Bois et passez devant la ferme Saint-Sauveur.
9. Après la ferme, engagez-vous sur le chemin de la Scène puis à gauche sur celui de Flers. Continuez tout droit rue de la Liberté et retrouvez l'église et votre point de départ.



Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Le chemin du souvenir

(9 Km 100 - 3 h 00)

Départ : place de la république VILLENEUVE-D'ASCQ



Avis du Randonneur :

Entre les jardins, les demeures du XIX^e siècle et les vieilles fermes, la ville nouvelle dévoile les traces de son passé agricole. Au cœur de la métropole, le randonneur profite d'un cheminement souvent calme dans les ruelles et les sentiers typiques qui relient les rues d'Ascq et d'Annappes. Le mémorial du souvenir à Ascq rappelle un triste moment de notre histoire en 1944. Empruntez trottoirs et passage protégés en priorité. Balisage jaune